



Une plainte sans signer de déposition

Par **amali**, le **16/12/2013** à **21:18**

Bonjour à tous,rn Merci de lire ce qui suit; Dans le mois de septembre 2012 je suis aller au commissariat et j'ai lever une plainte... Je vais vous expliquez. Donc je rentre au bureau de police et je dis que je veux lever une plainte contre x. Elle m'a envoyer au téléphone et elle m'a demander mes info personnelles telle que ma date de naissance et mon nom. Elle m'a ensuite demander ce que je voulais et je lui aie dit que je voulais porter plainte contre x et je lui aie donner son nom et sa date de naissance.. Par la suite elle m'a dit d'attendre elle viendrais me chercher pour rédiger la déposition... Alors je n'ai remplie aucune déposition je suis partie. Ce que je veux savoir c'est si ma plainte est valide ou pas. Je dois vous dire que je suis schyzophrene et que ma médication étais pas bien ajuster et je sortais tout juste de l'hôpital. Alors, est ce que X saura que j'ai fait ca et si il y aura dans son dossier une note comme quoi que j'ai fait ca? Je dois vous dire que X étais en période probatoire, du coup aura t'il des problèmes... Merci de répondre rapidement... Je n'ai signé aucun papiers. Merci